



## DE BABEL A LA PENTECÔTE

### POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE A L'ECOLE

L'homme et les langues, une histoire qui a mal commencé. Souvenons-nous :



1. *Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots.*
2. *Comme ils étaient partis de l'orient, ils trouvèrent une plaine au pays de Schinear, et ils y habitèrent.*
3. *Ils se dirent l'un à l'autre : Allons ! faisons des briques, et cuisons-les au feu. Et la brique leur servit de pierre, et le bitume leur servit de ciment.*
4. *Ils dirent encore : Allons ! bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche au ciel, et faisons-nous un nom, afin que nous ne soyons pas dispersés sur la face de toute la terre.*
5. *L'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.*
6. *Et l'Éternel dit : Voici, ils forment un seul peuple et ont tous une même langue, et c'est là ce qu'ils ont entrepris ; maintenant rien ne les empêcherait de faire tout ce qu'ils auraient projeté.*
7. *Allons ! descendons, et là confondons leur langage, afin qu' ils n'entendent plus la langue, les uns des autres.*
8. *Et l'Éternel les dispersa loin de là sur la face de toute la terre ; et ils cessèrent de bâtir la ville.*
9. *C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel, car c'est là que l'Éternel confondit le langage de toute la terre, et c'est de là que l'Éternel les dispersa sur la face de toute la terre.*

**Et puis, un jour, celui de la Pentecôte, comme par miracle, tout s'arrange :**



1. *Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu.*
2. *Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis.*
3. *Des langues, semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux.*
4. *Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer.*
5. *Or, il y avait en séjour à Jérusalem des Juifs, hommes pieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel.*
6. *Au bruit qui eut lieu, la multitude accourut, et elle fut confondue parce que chacun les entendait parler dans sa propre langue.*
7. *Ils étaient tous dans l'étonnement et la surprise, et ils se disaient les uns aux autres : Voici, ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ?*
8. *Et comment les entendons-nous dans notre propre langue à chacun, dans notre langue maternelle ?*

*Actes des Apôtres, 2, 1-8*

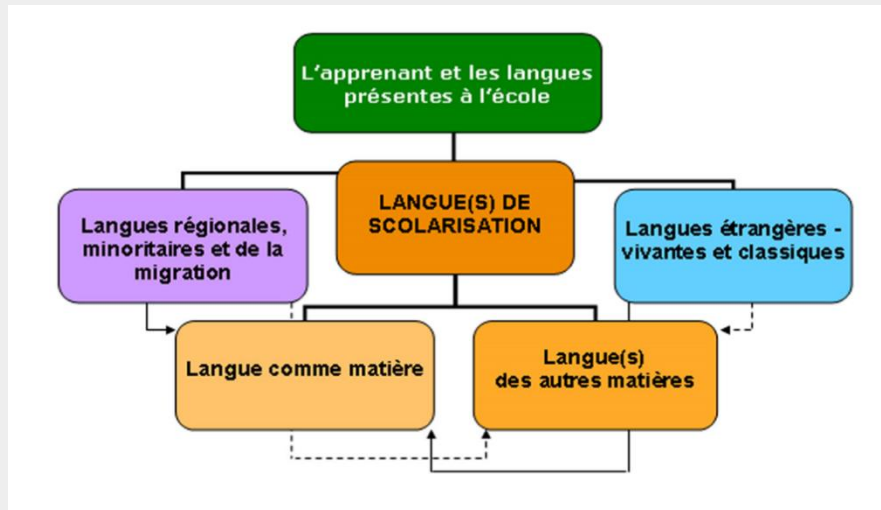
**Est-il possible aujourd'hui de reproduire un tel miracle, au moins sous cette forme-là ? Certainement pas. En revanche, réfléchir ensemble à ce que peut être une approche concertée des langues à l'école, faire converger des apprentissages au lieu de se contenter de les additionner, donner envie d'aller voir plus loin que les langues prévues dans les programmes, faire place à la diversité des langues et à leur variété, tels peuvent être les moyens et les visées d'une éducation plurilingue accordée au monde de notre temps. Examinons les choses de plus près.**

## DES PRATIQUES

- vous êtes **professeur des écoles** et vous enseignez **le français**, langue de scolarisation, langue d'entrée dans l'écrit, dont vous allez apprendre aux élèves les principes et mode d'agencement, langue support des autres apprentissages, autrement dit **la langue majeure de scolarisation**, langue commune, celle de la communauté scolaire, celle de la communauté sociale élargie dans laquelle vit l'élève. Mais vous, ou un(e) assistant(e), enseignez aussi **une langue vivante étrangère**, le plus souvent l'anglais, parfois l'espagnol, peut-être encore **une langue régionale** : le breton, l'occitan, le basque pour n'en citer quelques-unes. Se mettent ainsi en place les premiers éléments d'un **répertoire langagier**, à des niveaux différents d'attente et de compétence. Le niveau exigé en anglais ne sera pas identique à celui du français, mais contribuera, vaille que vaille, à élargir le champ d'expérience langagière de l'élève. Peut-on enseigner l'usage d'une langue vivante étrangère ou d'une langue régionale sans prendre en compte la compétence de l'élève en français, sans partager son expérience langagière première ?
- vous êtes **professeur en collège** et vous enseignez **le français**, langue de scolarisation, langue d'une culture d'écrit, langue dont on apprendra à connaître le fonctionnement, les règles, par l'apprentissage de ce que l'on appelle la grammaire, langue qui permet d'explorer différents univers littéraires, mais aussi langue support d'autres apprentissages. Vous pouvez aussi, si vous avez une formation de Lettres classiques, enseigner **une langue ancienne**, le latin, et dans certains cas, y ajouter le grec, deux langues qui permettent d'explorer une mémoire culturelle ainsi qu'une autre organisation de la langue. Vous pouvez aussi être professeur de langue vivante et enseigner **une langue vivante étrangère**, comme 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> langue. L'une d'entre elle peut déjà avoir été abordée à l'école primaire. Apprendre une LVE, c'est d'une certaine manière faire l'expérience d'un dépaysement, c'est pour l'élève mettre constamment en regard son expérience langagière première avec cette / ces nouvelle(s) langue(s).
- vous pouvez aussi enseigner **une langue et une culture régionales** qui peut offrir des parentés de forme avec le français ou au contraire s'inscrire dans une relation distante du point de vue de la syntaxe, de la morphologie ou des racines lexicales, alors même que son usage peut prendre place dans l'environnement de vie proche de l'élève.
- vous êtes **professeur en collège, dans une discipline non linguistique** (mathématiques, sciences, histoire) dans une langue vivante étrangère ou dans une langue régionale, c'est-à-dire que **vous enseignez dans une section bilingue** (langues régionales, langues étrangères européennes, langues orientales). Les élèves vont faire l'expérience d'une pratique des langues dans des domaines différents de ceux de la communication ordinaire. Maîtriser une langue pour construire des objets de savoir et communiquer à leur sujet.
- Mais il existe aussi des langues qui n'ont pas leur place dans les programmes de l'école, qui n'y sont pas enseignées, mais que l'élève pratique dans sa famille, dans son environnement social proche, ce que sont le plus souvent **les langues de la migration**. L'élève dispose là de ressources langagières autres, mais ressources des dont on ne songe pas à tirer parti.

Considérons dans ces conditions que l'école donne à l'élève la possibilité de disposer d'un répertoire langagier relativement diversifié, que lui-même peut disposer, dans sa langue propre, le français ou une autre langue, d'expériences non-conventionnelles ou extra-curriculaires qui peuvent constituer la base d'une éducation plurilingue.

L'univers des langues à l'école peut se présenter de la manière suivante :



*Conseil de l'Europe Unité des Politiques linguistiques*

## DES QUESTIONS

- chaque langue est le plus souvent enseignée pour elle-même, sans lien marqué ou souligné avec les autres langues approchées/pratiquées à l'école. **Un tel cloisonnement est-il normal**, alors que c'est bien le même élève qui est le destinataire de tous ces apprentissages ?
- le français, langue majeure de scolarisation, est une langue vivante, comme les langues étrangères ou les langues régionales. **Est-il normal de dissocier le français** et les ressources qu'il met en place **des autres langues enseignées** ?
- faut-il présenter chaque **nouvelle langue** proposée comme **un univers radicalement distinct** de celui qui se rapporte aux autres langues ou bien ne pourrait-on s'orienter vers une approche intégrée des langues et sur quelles bases communes ?
- s'agit-il de vouloir aborder d'emblée toutes les langues ou bien peut-on envisager **la mise en place progressive d'un répertoire diversifiés de langues** selon, pour chacune d'entre elles, des compétences de nature et de niveau différenciés ?
- **faut-il ignorer les répertoires des élèves** (langues de la migration, exploration d'autres variétés du français) quand ceux-ci ne figurent pas dans les parcours de formation de l'école ? ces compétences spontanées ne peuvent-elles concourir à améliorer, enrichir les apprentissages dans des variétés élaborées que les disciplines scolaires nécessitent ?
- **faut-il enfin s'arrêter strictement aux langues officiellement enseignées** ou ne peut-on montrer qu'à partir de celles déjà abordées, notamment à l'intérieur d'une famille linguistique donnée, il est possible de tenter une approche d'autres langues (langues romanes, langues germaniques, par exemple) ?

## DES PROPOSITIONS

De cette situation, qui fait clairement apparaître l'importance des ressources mises à dispositions par l'école, et des questions qui viennent d'être posées, peuvent découler un certain nombre de propositions.

### 1. INVENTORIER LES LANGUES APPRISSES / EN USAGE DANS / AUTOUR DE L'ÉCOLE

- établir un état de toutes les langues parlées, apprises à l'école et au collège
- établir un état de toutes les langues parlées (écrites) par les élèves en dehors de l'école, même quand elles ne sont pas apprises à l'école et au collège
- établir un état des langues présentes dans l'environnement de vie des élèves et du collège
- réfléchir au problème posé par la disparition de certaines langues. Lesquelles ? Pourquoi ? Espèces menacées, langues menacées. Peut concevoir un parallèle ?

### 2. LES LANGUES ÉTRANGÈRES ET LE FRANÇAIS

- derrière la façade d'un français présenté comme une langue une et unifiée, tenter d'explorer les variations qui affectent ses usages (chez les adultes et chez les enfants, chez les enseignants et chez les élèves, à l'école et ailleurs)
- se poser la question de ce qui situe une langue comme étrangère, pour s'éveiller à ses particularités, à ce qui la distingue du français
- s'interroger sur les compétences communes sollicitées chez les élèves lorsqu'ils apprennent d'autres langues
- se demander qui peut aider qui ? dans l'apprentissage des langues, le professeur de français en direction des enseignants de langue étrangère ou réciproquement le professeur de langue étrangère en direction du français
- prendre conscience de l'existence de familles de langue (langues romanes, langues germaniques, langues sémitiques, etc.) et essayer de se servir des acquis liés à la maîtrise d'une langue pour explorer d'autres langues de la même famille... ou d'une autre
- comparer les choix engagés par les langues pour marquer le genre, le nombre, la personne, la détermination, etc., s'interroger sur l'ordre des mots dans la phrase
- s'interroger, afin de les explorer, sur la diversité des systèmes d'écriture, de façon à mieux percevoir la singularité de l'écriture alphabétique latine
- se demander avec les élèves ce qui peut fonder la distance ou la proximité entre les langues

### 3. CIRCULER DANS LES LANGUES

- définir à plusieurs ce que peut être un parcours éducatif qui établisse l'introduction progressive des langues, leurs liens, celles qui sont présentes en classe, celles qui sont en usage à l'extérieur (langues étrangères ou variations du français)
- établir progressivement une plateforme commune de référence pour l'ensemble des langues apprises à l'école

- tirer parti de ce qui se fait dans les sections bilingues, dans les enseignements bilangues
- examiner les formes diverses de compétence que l'on peut atteindre selon les langues. Ce qui est visé en français, en espagnol, en occitan, en anglais, en latin peut-il se comparer ? Les niveaux de performances sont-ils identiques ? Peut-on apprendre une langue partiellement ?
- élaborer un projet d'école visant à fonder une éducation plurilingue dans lequel toutes les langues de l'école pourraient trouver place, mais aussi les autres, celles qui ne sont pas enseignées, selon les environnements (langues régionales, langues de la migration)



**la Parabole de l'enfant prodigue :**

<p>Un uomo aveva solo due figli. Il più giovane disse a suo padre : - E ora que io faccia da me e che abbia del denaro ; devo poter andarmene e vedere il mondo. Dividi i tuoi beni e dammi cio che devo avere ! » - « Figlio moi, disse il padre, come vuoi ! Sei cattivo e sarai punito ! » E poi, apri un cassetto, divise il suo avere e ne fece due parti.</p>	Italien
<p>I Un hombre no tiena màs che dos hijos. El mas joven dijo a su padre : - « Ha llegado la hora de que yo sea dueno de mi mismo y de che disponga de dinero ; es preciso que me vaya y que vea nuevas tierras. Dividu sus bienes y deme lo que me pertenece ! » - « Como quieras, hijo moi, dijo el padre ! Eres malo, pero tendras tu castigo ! » A continuacion, , abrio un cajon, divide sus bienes e hizo dos partes.</p>	Castillan
<p>Un ome avia pas que dos manaitges . Lo mai jove diguèt a son paire : - « es ora qua sià mon mèstre e qu'aja d'argent ; me cal que devi aver ! » - « O mon filh, diguèt lo paire, come voldràs ! Es marrit e seràs punit ! » E apuèi, dobriguèt un tirador, partagèt so ben e ne faguèt doas parts.</p>	Occitan
<p>Um homem tinha so dois filhos. O mais novo disse ao pai : - « E temp de ser senhor de mim mewmo e de possuir os meus bens ; é preciso que eu parta e conheça terras. Reparti a vossa fortuna e dai-me a parte que me cabe ! » - « Meu filho, diz o pai, faça-se a tua vontade ! Es mau, ma seràs castigado ! » Pois abriu uma gaveta, repartiu a sua fortuna em duas partes.</p>	Portugais
<p>Bhi fear ann fado agus ni raibh aige ach beort mhac. Dubhairt an té ab'oise le-n a athair : « Is milhid dom bheith im'mhàstir arm o chursai fein agis airgead a bheith agam. Ni mor dom imacht agus an domhaw mor 'fheiscint. Dein do ghustal a roint agus tabhair dom a bhfuil ag teacht cugham!» – « O mhic mo chroi, arsa an a-thair, biodh agat ! Is olc an duine tu agus diolfair as!» Ansaw, d'oscail se taracan agus roinn sé a raibh aige I ndha chuid.</p>	Irlandais
<p>Pewien czlowiek mial dwoch synow. Mlodszy powiedzial ojcu : « Jest czas, zebym wreszcie byl swoim pem i zèbym mial wlasne pienadze ; trzeba tak uczynic, zebym mogl wyjechac i troche swiata zobaczyl. Podziel majatek i daj mi, co na mnie przypada ! »-« Moj syn, rzekl ojciec, bedzie jak zechcesz ! Ale ty jestes niegodziwczem I za to poniesiesz kare!» A nastepnie otworzyl szuflade, podziehil swoje dobro I uczynil z niego dwie czesci.</p>	Polonais

L'ADEB a pour but de promouvoir l'enseignement bilingue et des formes d'éducation plurilingue dans les systèmes éducatifs. Elle vise à ce que la diversité et la variation linguistiques soient reconnues et prises en compte dans l'accueil des élèves, dans l'enseignement des diverses disciplines et dans l'ensemble du curriculum scolaire.

Elle s'efforce de le faire au service d'une perspective commune : améliorer les compétences linguistiques et cognitives des élèves tout en développant les ouvertures culturelles. Ceci à l'intérieur d'une conception éducative d'ensemble où la dimension langagière a un rôle majeur pour la réussite individuelle, l'inclusion et la cohésion sociale, la préparation à l'exercice de la citoyenneté démocratique.

### **Une association à votre service**

L'ADEB peut répondre à des demandes émanant d'institutions, d'associations ou de personnes désireuses de mettre en place un projet d'enseignement bilingue ou plurilingue, en France ou à l'étranger. Elle peut apporter son appui sous forme :

- d'organisation de sessions de formation d'enseignants
- d'expertise portant sur des projets d'établissement
- de contribution à l'élaboration ou à l'adaptation de programmes d'étude
- d'actions de promotion de l'enseignement bi/plurilingue
- de suivi sur le terrain et d'évaluation des politiques de formation
- d'organisation de journées d'étude ou de colloques

### ***Publications téléchargeables sur le site***

- ✓ *Enseignement bilingue. Le professeur de « Discipline non linguistique » : statut, fonction, pratiques pédagogiques* (dir. Jean Duverger), 2011.
- ✓ *Propositions pour une éducation au plurilinguisme en contexte scolaire*, ADEB et Dynadiv (dir. Véronique Castellotti, Daniel Coste, Jean Duverger), 2008.

### ***et en outre***

- ✓ *Les langues au cœur de l'éducation. Principes, pratiques, propositions*, ADEB (dir. Daniel Coste), 2013, Ferlemont : E.M.E.

**ADEB** à l'attention de Stéphanie Galligani, Université Grenoble-Alpes,  
Lidilem, Bâtiment Stendhal, CS 40700, 38058 GRENOBLE Cedex 9

Site : <http://www.adeb-asso.org> @ [adeb.informations@gmail.org](mailto:adeb.informations@gmail.org)